



Déclaration d'accident de travail non déclarée

Par **Leslie972**, le 12/11/2020 à 15:35

Bonjour,

En 2015, j'ai eu un accident au travail, en hauteur j'ai perdu l'équilibre et j'ai pu me rattraper juste à temps.

Mais en me rattrapant, je me suis déplacé le squelette des cervicales au coccyx, déplacé le coccyx, bloqué la hanche droite en arrière et une déchirure de la fesse droite.

Quand j'en ai parlé à ma responsable adjointe, elle a juste dit ok.

J'ai voulu faire un accident de travail mais ils n'ont pas voulu sous prétexte que je n'étais pas tombé.

Je suis resté bloqué le lendemain, impossible de me lever, voir médecin, ostéopathe, kiné, rhumatologue, puis un chirurgien car sans parler des multiples arrêts de travail, j'ai fini sur une chaise roulante. Et un chirurgien a bien voulu m'opérer du dos. Je suis allée voir ma responsable plusieurs fois mais sa réponse a été que comme elle n'était pas là elle ne pouvait rien faire.

Le tout à ma décharge car mon employeur n'a pas voulu déclarer et que mon médecin me disait qu'elle ne pouvait rien faire.

Après mon opération du dos, j'ai repris le travail mais je n'arrivais pas à être aussi rapide, je ne pouvais plus porter de chose lourde et je me baissais difficilement.

Ma responsable m'a conseillé de faire un abandon de poste que je n'ai pas fait.

J'ai demandé plusieurs fois un rdv chez le médecin du travail qui m'a mis inapte à mon poste de vendeuse.

Mon plus gros souci aujourd'hui, c'est que j'ai une récurrence. tout est à ma charge.

Et je peux perdre mon travail.

Ai je un recours? Pouvez vous m'aider?

Cordialement

Leslie

Par **P.M.**, le **12/11/2020** à **15:38**

Bonjour,

A mon avis, 5 ans après vous n'avez aucune chance de faire reconnaître l'accident du travail...

Par **Leslie972**, le **12/11/2020** à **15:40**

Merci beaucoup.

Cordialement Leslie